

À partir du 1er juillet, le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) évolue pour les logements de 40m² ou moins. Le mode de calcul de l'étiquette énergie, allant de « A » à « G », est ainsi modifié, ce qui permettra de reclasser certains logements actuellement considérés comme des passoires énergétiques^[1].

Les DPE réalisés entre le 1er juillet 2021 et le 1er juillet 2024 pour ces petites surfaces pourront bénéficier d'une nouvelle attestation reflétant la mise à jour de l'étiquette énergétique. En l'absence de cette attestation, le DPE initial restera valide^[2].

Ces modifications visent à offrir une évaluation plus juste de la performance énergétique des studios et petits appartements, augmentant ainsi leur valeur et attractivité sur le marché immobilier. La méthode de calcul actuelle désavantage les petites surfaces en surestimant leur consommation énergétique par mètre carré.

En outre, l'impact des réformes du DPE sur les logements de petite surface et le marché immobilier est notable. L'amélioration de leur étiquette rend ces logements non seulement plus attractifs sur le marché, mais encourage également les propriétaires à investir dans une rénovation, puisqu'ils savent que désormais leur effort sera reconnu.

"L'évolution du DPE est une excellente nouvelle pour les petits logements. Elle permet enfin une évaluation plus juste et encourage les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Ces nouvelles mesures prennent en compte les spécificités des petites surfaces et corrigent une inégalité de longue date. En rendant les travaux de rénovation plus valorisants et en augmentant la valeur des biens, cette réforme soutient aussi la transition énergétique globale." - Baudouin de la Varendre, cofondateur d'Ithaque

Si vous souhaitez faire le point sur ce sujet, Baudouin de la Varendre, co-fondateur d'Ithaque, se tient à votre disposition.

À propos d'Ithaque

Lancée en 2021, Ithaque a un objectif : massifier la rénovation énergétique en répondant aux besoins des particuliers en leur proposant un service clé en main de la conception jusqu'au lancement des travaux. Ithaque est la solution qui permet d'accompagner les particuliers tout au long de leur projet de rénovation énergétique. Ithaque place l'expertise technique au centre des projets de rénovation énergétique. Avec une expertise de terrain, la startup permet d'aider les acteurs B2C tels que LCL ou bien même le Crédit Agricole, à mûrir leur stratégie en lien avec la rénovation énergétique, et à mieux accompagner leurs clients particuliers. Plus d'informations sur le site d'[Ithaque](#).

[1] Ce qui change pour vous en juillet | [economie.gouv.fr](#)

[2] DPE et petite surface : la réforme au 1er juillet 2024 ([dimo-diagnostic.net](#))